



CSEE de SCE des 27 et 28 février

CGT SCE

Ce compte-rendu ne vise pas l'exhaustivité, il est le point de vue de la CGT SCE. Nous n'y rapportons que les points qui nous semblent les plus importants.

Les documents disponibles sur le PLAZZA sont des documents internes à Orange et ne doivent pas être diffusés.

Retrouver tous les documents fournis ici : <https://plazza.orange.com/docs/DOC-2262903?sr=stream>

Points abordés dans ce compte rendu :

- Informations Président
- Information/Consultation sur le projet de déménagement des équipes ex-OCB de Boulogne vers le site de Orange Stadium à Saint Denis
- Information/Consultation sur la conception générale et détaillée des aménagements et les impacts du projet Campus Orange Islands à Cesson-Sévigné
- Information/Consultation sur le projet de déménagement des équipes ex-OCB de Boulogne vers le site de Orange Stadium à Saint Denis
- Information/Consultation sur la séquence 4 du projet Le Nouveau Village relative au retour à Orange Village (Arcueil) des salariés en zone temporaire à Orange Gardens (Chatillon) et au mouvement intrasite des salariés du bâtiment F d'Orange Village
- Information relative au bilan du transfert vers OrangeCyberdefense France de l'activité de sécurité managée de CSO/ESC et de transfert conventionnel des salariés Orange S.A. affectés à cette activité et aux activités commerciales et marketing de OCD vers OrangeCyberdefense France ; 1 an après le recueil d'avis du CSEE SCE

Point Président

Voir :

Information/Consultation sur le projet de déménagement des équipes ex-OCB de Boulogne vers le site de Orange Stadium à Saint Denis

Rapport assez critique de la commission motivé par le fait que les salariés ne veulent pas dans leur grande majorité de ce projet (seul 35% des salariés concernés se disent satisfait dans la perspective d'aller à Stadium).

Ce projet va dégrader les conditions de travail de la plupart des collègues concernés :

- Flex-office pour tous
- Confort thermique du bâtiment aléatoire !
- Allongement du temps de trajet pour la majorité des collègues



CSEE de SCE des 27 et 28 février

CGT SCE

- Aléas des transports en commun : RER B !
- Quartier « moins central »

De plus, ce projet va dans le sens d'une dégradation du « bilan carbone » de l'entreprise : allongement des trajets et bâtiment plus énergivore.

Le CSEE a rendu un avis négatif à l'unanimité ce qui n'empêchera pas la direction d'aller au bout de ce projet délétère pour les salariés.

Le document présenté : <https://plazza.orange.com/servlet/JiveServlet/download/2262903-1-2378738/Pt%203.%20Document%20de%20pr%C3%A9cision%20-%201-C%20Boulogne%20-%20Stadium.pdf>

Le rapport de la CSSCT mandaté sur ce projet : <https://plazza.orange.com/servlet/JiveServlet/download/2262903-1-2378739/Rapport%20de%20le%20CSSCT%208%20-%20Pr%C3%A9sentation%20des%20C3%A9quipements%20de%20Boulogne%20vers%20Stadium.pdf>

Information/Consultation sur la conception générale et détaillée des aménagements et les impacts du projet Campus Orange Islands à Cesson-Sévigné

Encore un projet de flex-office qui va dégrader les conditions de travail des collègues. Sous prétexte de regroupement dans un bâtiment neuf (le C8) des équipes disséminées dans des bâtiments vieillissants, l'entreprise entreprend de tasser un maximum de salariés dans un minimum d'espace.

Le tout agrémenté d'un investissement minimaliste dans les aménagements du futur bâtiment C8 :

- Récupération d'écrans 19 pouces pour certaines positions de travail
- Taux de flex-office poussé à l'extrême : 6 positions de travail pour 10 salariés
- Moquette et faux plafond avec des caractéristiques anti-bruit minimalistes (mais on peut supposer pas trop couteux !)
- Surface nette par salarié la plus faible jamais rencontrée (moins de 6m² d'après nos calculs ... la direction refusant de donner le chiffre de la surface nette utile par salarié (indicateur standard qui permet la comparaison) au profit d'un « indicateur maison » plus flatteur mais peu réaliste : la SUBLA¹ .
- Empilement de casiers du raz du sol au plafond pour gagner de la place ...
- 4 douches (2 pour hommes/2 pour femmes) pour 500 postes de travail.

Pour les aménagements de bâtiment 6 (aile A 1^{er} et 2^e étage) et du bâtiment 15 (plot 3) et le passage des zones concernées en flex-office la même pingrerie est de mise ...

En bref, un cas d'école de ce qu'il ne faut pas faire si l'entreprise veut que les collègues reviennent au bureau.

Le doc présenté en CSEE : <https://plazza.orange.com/servlet/JiveServlet/download/2262903-1-2378732/Pt%204.%20Document%20de%20pr%C3%A9cision%20-%201-C%20Campus%20Orange%20Islands.pdf>

Les Q&R : <https://plazza.orange.com/servlet/JiveServlet/download/2262903-1-2378738/Questions%20R%C3%A9ponses%20CSSCT%20temporaire%20Orange%20Islands%20Cesson.pdf>

¹ : Surface Utile Brute Locative Aménageable qui est obtenue en ajoutant à la surface de bureaux proprement dite, les boxes, bulles, salles de réunions, espaces collaboratifs, et de convivialité ainsi que les circulations, les dégagements, les locaux sociaux, d'archives et de stockages, les espaces de co-working, locaux techniques du bâtiment. En additionnant toutes ces surfaces et divisant par le nombre de salariés on obtient la SUBLA et cela donne forcément un chiffre un peu plus flatteur que la surface nette qui ne comprend que la surface des bureaux divisés par le nombre des salariés !



CSEE de SCE des 27 et 28 février

CGT SCE

Rapport de la CSSCT : https://plazza.orange.com/servlet/JiveServlet/download/2262903-1-2378737/CSSCT%20temporaire%20Proiet%20Orange%20Islands%20Cesson_Rapport.pdf

De manière assez étonnante il s'est trouvé que les élus du syndicat majoritaire ont voté pour partie POUR ce projet avec 6 voix et pour partie se sont abstenues avec 12 voix.

Les élus des autres OS : 9 (CFDT, CGT, FO Com) : ont votés CONTRE

Les abstentions comptant comme vote CONTRE (même si symboliquement il y a une grosse nuance !) l'**avis est négatif** sur ce projet (l'honneur est sauf !) ce qui n'empêchera nullement à l'entreprise de le mettre en œuvre !

Information/Consultation sur la séquence 4 du projet Le Nouveau Village relative au retour à Orange Village (Arcueil) des salariés en zone temporaire à Orange Gardens (Chatillon) et au mouvement intrasite des salariés du bâtiment F d'Orange Village

Première présentation sur des déménagements entre Orange Gardens et Orange Villages ou intra Orange Village. Encore une fois un projet en flex-office ...

Cette fois la direction promet des écrans 21 pouces (en double si les salariés en font la demande) sur chaque poste de travail mais une fois de plus la surface nette par salarié (que nous évaluons nous même car la direction ne la communique pas) est ridiculement basse.

L'aménagement semble une peu moins « cheap » qu'à Cesson mais ce n'est pas brillant quand même !

La CSSCT a été mandaté pour creuser le sujet ... un peu plus de détails et l'avis au prochain CSE.

Doc présenté : <https://plazza.orange.com/servlet/JiveServlet/download/2262903-1-2378733/Pt%206.%20I-C%205%C3%A9quence%204%20projet%20Le%20Nouveau%20Village%20-%20%C3%A9vrier%202023.pdf>

Information relative au bilan du transfert vers OrangeCyberdefense France de l'activité de sécurité managée de CSO/ESC et de transfert conventionnel des salariés Orange S.A. affectés à cette activité et aux activités commerciales et marketing de OCD vers OrangeCyberdefense France ; 1 an après le recueil d'avis du CSEE SCE

Pour mémoire ce projet prévoyait de transférer 98 salariés de SCE vers Orange Cyber Défense (OCD).

Seuls 35 on suivi dans un premier temps et ceci malgré les pressions de la direction, ensuite 9 autres ont rejoint OCD en désespoir de cause ...

Certains dépités ont depuis quittés OCD ou même le groupe Orange !

Devant ce fiasco la direction ne se démonte pas et ne présente pas non plus de retour d'expérience pour que cela ne se renouvelle pas. Elle reconnaît juste quelques problèmes de communication qui seraient en grande partie dus au fait qu'ils n'avaient pas le droit de communiquer pendant le processus



CSEE de SCE des 27 et 28 février

CGT SCE

d'information consultation sur les transferts vers OCD : un comble !!! Que les conditions d'accueil à OCD aient pu être moins attractives ne leur semble pas avoir joué un rôle !

Nous avons également collectivement souligné que le triste épisode des pressions à la signature des mises à disposition vers OCD aurait pu être évité mais la direction reste droite dans ses bottes (malgré un petit énervement de celle-ci à l'évocation de cette séquence déplorable !) et fanfaronne à l'évocation de la future filialisation de SCE que les conditions sociales d'accueil à OBS SA ne seraient pas un obstacle car peu différentes de celle d'Orange SA. Nous ne partageons pas la même analyse ...

A force de tirer sur la corde ... nous pourrions bien nous fâcher collectivement !

Le doc présenté par la direction : <https://plaza.orange.com/servlet/jiveServlet/download/2262903-1-2378734/Pt%207.%20Information%20-%20Bilan%20transfert%20vers%20OCD%20France%20activit%C3%A9%20s%C3%A9curit%C3%A9%20manag%C3%A9%20-%20f%C3%A9vrier%202023.pdf>

Prochain CSEE Ordinaire de SCE les 29,30 et 31 mars